

## COMMISSION DES USAGERS (CDU)

En application de l'article L1112-3 du Code de la santé publique et du décret n° 2005-213 du 2 mars 2005, il a été instauré au sein de la Clinique du Val d'Aquennes une Commission des relations avec les usagers et la qualité de la prise en charge (CRUQPC). La Loi de modernisation du système de santé (2016-41 du 26 janvier 2016) prévoit que l'actuelle commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) évolue en une Commission Des Usagers (CDU).

Le Décret n°2016-726 du 1<sup>er</sup> juin 2016 relatif à la Commission Des Usagers des établissements de santé modifie les missions et la composition de la CDU.

Cette commission a pour objet de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients et de leurs proches et de la prise en charge.

Dans le cadre de ses missions, la commission examine dans les conditions prévues aux articles R 1112-93 et R 1112-94, les plaintes et réclamations qui ne présentent pas les caractères d'un recours gracieux ou juridictionnel et veille à ce que toute personne soit informée sur les voies de recours et de conciliation dont elle dispose.

## Composition de la CDU au sein de l'établissement

Présidence de la CDU : Madame Annie VANLUCHENE, Représentante des Usagers. Vice-présidence de la CDU : Madame Sandrine MOREL, Directrice des soins.

<u>Prénom / NOM</u>	En qualité de	<u>Fonction</u>
M. Alexandre POISON Mme Elodie CHOQUET	Titulaire Suppléante	Président de la Clinique du Val d'Aquennes. Directrice administrative et financière.
Dr Houda BELBAALI	Titulaire Suppléante	Présidente de la CME, Médiatrice médicale.
Mme Sandrine MOREL Mme Danièle BARBET	Titulaire Suppléante	Directrice des soins, Médiatrice non médicale. Référente plateau technique, Médiatrice non médicale.
Mme Annie VANLUCHENE	Titulaire Titulaire	Représentants des usagers Fédération Familles Rurales
En attente de désignation	Suppléants	

## Les personnes à saisir

Toute plainte ou réclamation est à adresser à Mme Sandrine MOREL, Directrice des soins, par courrier (Clinique du Val d'Aquennes – chemin du bois d'Aquennes – 80800 Villers-Bretonneux), par mail (secrétariat@valdaquennes.fr) ou directement à l'accueil de la Clinique.

Vous avez également la possibilité de contacter les représentants des usagers au <u>07.60.90.48.71</u> ou par mail à <u>usagers@valdaquennes.fr</u>